

Montant minimal de versement initial	500 €
<b>FRAIS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION AYANT SOUSCRIT LE CONTRAT</b>	<b>NA</b>

## FRAIS ANNUELS

### Frais de gestion du contrat

Frais des supports	
Support fonds euros	0,90 %
Support unités de compte	0,90 %
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée ou standardisée	NA

### Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,87 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,79 %
Fonds obligations (moyenne)	1,17 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,45 %
Fonds immobilier*** (moyenne)	0,60 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,00 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,48 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,63 %
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Mode de gestion n°1 (moyenne) : Modéré	1,76 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,73 %
Mode de gestion n°2 (moyenne) : Équilibré	1,88 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,80 %
Mode de gestion n°3 (moyenne) : Dynamique	1,91 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions**</i>	0,83 %

### Autres frais annuels

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

## FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	0,00 %
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0 € limité à un changement par an
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	1 % du montant arbitré
Nombre d'arbitrages gratuits par an	12
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00 %
Frais sur les versements de rente	0,00 %
Frais de rachat	0 € sauf mise en place d'un plan de rachat programmé à 30 €

NA : Non Applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCl.

## Carac mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité • SIREN : 775 691 165

Siège : 159, Avenue Achille Peretti • CS 40091 • 92577 Neuilly-sur-Seine cedex

Numéro Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) • [www.carac.fr](http://www.carac.fr) •